

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle du Conseil  
d'administration**

**Rome, 7-11 juin 2010**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*

**F**

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2010/9-B/2**

14 mai 2010

ORIGINAL: ANGLAIS

## **AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS SIERRA LEONE 105840**

<b>Coût (dollars É.-U.)</b>			
	<b>Budget actuel</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Coût des produits alimentaires fournis par le PAM	9 879 707	10 470 573	20 350 280
Coût total pour le PAM	16 116 815	22 920 228	39 037 043

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

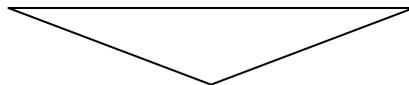
Directeur régional, ODD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attaché de liaison principal: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 22,9 millions de dollars proposée pour le programme de pays Sierra Leone 105840 (WFP/EB.A/2010/9-B/2) pour une période de deux ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012, moyennant une restructuration du programme qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. Une augmentation budgétaire et une prolongation du programme de pays Sierra Leone 105840 sont proposées pour venir en aide à un groupe supplémentaire de 135 200 personnes vulnérables, soit au total 314 500 bénéficiaires. Alors que les nouvelles orientations du programme et la révision consécutive des besoins alimentaires prendront effet à compter de juillet 2010, une prolongation de 24 mois, de janvier 2011 à décembre 2012, est demandée pour aligner le programme de pays sur le deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II) du Gouvernement<sup>1</sup>. L'ajustement budgétaire proposé servira à financer:
  - 22 006 tonnes de produits alimentaires supplémentaires pour un coût de 10 470 573 dollars;
  - des coûts associés d'un montant de 10 950 200 dollars au titre du transport externe, du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM), des autres coûts opérationnels directs (Autres COD) et des coûts d'appui directs (CAD); et
  - des coûts d'appui indirects (CAI) supplémentaires d'un montant de 1 499 454 dollars.
2. Dans le cadre de la réorientation du programme du PAM en Sierra Leone, une nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) mettra l'accent sur les secours et le relèvement rapide au moyen d'activités telles que supplémentation alimentaire et, dans le domaine de l'agriculture et des infrastructures, "Vivres pour la formation", "Espèces contre travail" et "Vivres contre travail". Le programme de pays comprendra quant à lui des activités – alimentation scolaire et appui nutritionnel destiné aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et aux tuberculeux – qui en sont actuellement au stade où l'on peut amorcer la transition vers la prise en charge par le pays des solutions aux problèmes de la faim.
3. Les activités d'alimentation scolaire ayant été transférées de l'IPSR au programme de pays, le nombre d'enfants scolarisés qui reçoivent une assistance alimentaire du PAM a été ramené de 361 000 à 250 000, compte tenu des perspectives de financement.

## JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DU PROGRAMME ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Récapitulation des activités

4. Le programme de pays 105840 concerne actuellement la région nord et vise à atteindre les objectifs ci-après conformément à l'Objectif stratégique 4<sup>2</sup> du Plan stratégique du PAM (2008–2013):
  - élargir l'accès à l'éducation de base et améliorer les taux de fréquentation et d'assiduité, en particulier chez les filles, par le biais de l'alimentation scolaire; et

<sup>1</sup> Gouvernement de la Sierra Leone. 2009. Programme pour le changement (2008–2012).

<sup>2</sup> Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition.

- améliorer la nutrition et la santé des groupes vulnérables, notamment les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition modérée, les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les PVVIH recevant un traitement antirétroviral, dans le cadre d'un programme intégré de santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI).
5. L'IPSR couvre le sud et l'est ainsi que la région occidentale, où elle a pour but de contribuer au redressement du pays après la guerre civile et la destruction des moyens de production qui en a résulté, tout en luttant contre la malnutrition aiguë et les crises alimentaires saisonnières grâce à des activités "Vivres contre travail", "Espèces contre travail" et "Vivres pour la formation", à la distribution de secours alimentaires d'urgence dans les écoles, à des programmes de supplémentation alimentaire et d'appui nutritionnel destinés aux PVVIH aux patients tuberculeux et à d'autres groupes vulnérables.

### Conclusions et recommandations issues de la réévaluation

6. En 2009, le Gouvernement a procédé à un examen à mi-parcours des programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du PAM. Il a recommandé une amélioration du ciblage, du suivi et des partenariats opérationnels, ainsi que des efforts systématiques de développement des capacités et une plus grande attention à la réduction des disparités entre les sexes dans toutes les activités. Ces recommandations faisaient écho à celles de l'évaluation de l'IPSR effectuée en 2009. La prolongation proposée des interventions jusqu'en décembre 2012 avait pour but d'aligner les programmes de pays des organismes de développement des Nations Unies sur le deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II) du Gouvernement intitulé "Programme pour le changement" (2008–2012).
7. Une mission de formulation de programme a examiné le portefeuille de pays et la stratégie du PAM à la fin de 2009, et a recommandé la restructuration des composantes futures du programme de pays et de l'IPSR suivant une logique thématique plutôt que géographique. La mission a approuvé les projets qui envisageaient d'axer le programme de pays sur des composantes propices à un transfert progressif de la responsabilité, de la gestion et, à terme, du financement des activités au Gouvernement. Ces composantes comprennent l'alimentation scolaire, l'appui nutritionnel aux PVVIH et aux patients tuberculeux, et le développement des capacités. Toutes les activités de secours et de relèvement rapide seront transférées à une nouvelle IPSR en juillet 2010.
8. Cette réorientation permettra au PAM d'aligner son portefeuille sur les politiques et programmes nationaux comme le Programme pour le changement, le Cadre d'action pour la protection sociale, le Plan pour le secteur de l'éducation (2007–2015), le Plan stratégique de lutte contre le VIH/sida (2006–2010) et le Plan opérationnel de lutte contre le VIH/sida (2009–2010), ainsi que sur la "Vision commune" des Nations Unies (2009–2012) dans les domaines de l'éducation de base et de l'alimentation scolaire, du VIH/sida et du paludisme<sup>3</sup>.

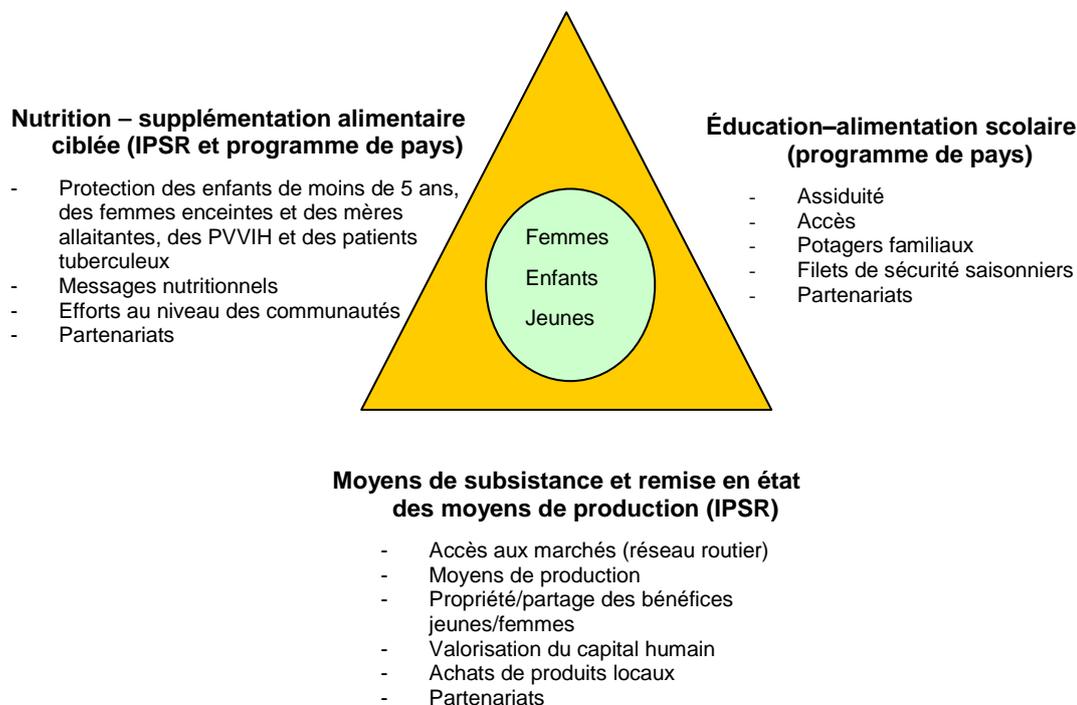
---

<sup>3</sup> Programme 8: Éducation de base et alimentation scolaire; Programme 6: VIH/sida et paludisme.

## Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

9. La présente révision budgétaire permettra de prolonger le programme de pays 105840 de janvier 2011 à décembre 2012. Les nouvelles orientations du programme prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, au moment du lancement prévu de l'IPSR 200062, qui est aussi soumise à la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration pour approbation.
10. Le programme de pays révisé vise à appuyer les filets de sécurité mis en place pour aider les ménages exposés à l'insécurité alimentaire à satisfaire durablement leurs besoins en matière d'éducation, de santé et de nutrition et, simultanément, tout en réduisant les disparités entre les sexes. Le programme de pays correspond aux objectifs stratégiques 4 et 5<sup>4</sup> du Plan stratégique du PAM (2008–2013) et vise à :
  - élargir l'accès à l'éducation de base et améliorer les taux de fréquentation et d'assiduité, en particulier parmi les enfants vulnérables;
  - améliorer la nutrition et la santé des PVVIH et des patients tuberculeux; et
  - renforcer la capacité des pouvoirs publics à concevoir et mettre en œuvre des filets de sécurité durables pour les ménages exposés à l'insécurité alimentaire.
11. Cette approche est compatible avec la stratégie du PAM pour le pays, réorientée autour d'un triangle d'interventions (figure 1) déterminé par les relations de causalité et de réciprocité entre les moyens d'existence, l'éducation et la nutrition, avec une attention particulière pour les femmes, les enfants et les jeunes.

**Figure 1: Triangle d'interventions du PAM en Sierra Leone**



<sup>4</sup> Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

12. Le ciblage opéré dans le cadre du programme de pays et de l'IPSR tiendra compte des résultats de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité effectuée en 2010<sup>5</sup>. Une unité bénéficiant de moyens renforcés sera chargée, au sein du bureau extérieur du PAM, de développer les capacités d'analyse de la sécurité alimentaire des pouvoirs publics grâce à la préparation et à la mise en œuvre conjointes de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.
13. L'appui technique apporté au Gouvernement concernant le système de suivi de la sécurité alimentaire et de surveillance de la nutrition sera maintenu. Le but est de mettre en place un système d'informations sur les marchés, de contribuer à la réalisation d'enquêtes nutritionnelles et de développer la capacité des acteurs publics, en particulier aux niveaux décentralisés, à recueillir et à analyser les données.

### Composante 1: Alimentation scolaire<sup>6</sup>

14. Environ 1,3 million d'enfants (dont 55 pour cent de garçons) sont inscrits dans le primaire en Sierra Leone<sup>7</sup>. Les inégalités entre les sexes à l'échelle des sous-districts sont importantes, en particulier dans les grandes classes de l'enseignement primaire. Une étude réalisée par l'UNICEF en 2008 sur les enfants déscolarisés a conclu à la nécessité d'englober dans une même approche l'appui aux moyens de subsistance, la création de filets de sécurité et la protection de l'enfance<sup>8</sup>. Le PAM vise à intégrer l'alimentation scolaire dans un dispositif de protection sociale ayant vocation à être progressivement pris en charge par les autorités.
15. Le programme d'alimentation scolaire portera principalement sur les zones rurales. Plutôt que de cibler des écoles individuelles, le PAM appuiera toutes les écoles dans une chefferie vulnérable donnée<sup>9</sup>. La situation de chaque chefferie sera évaluée lors de consultations avec les parties prenantes à l'échelle du district au cours desquelles des indicateurs en matière d'éducation et de vulnérabilité seront présentés. Dans la région occidentale, l'assistance sera limitée aux bidonvilles et aux zones d'habitat spontané<sup>10</sup>.
16. Les structures de coordination et de gestion des districts seront renforcées parallèlement à la décentralisation des services d'éducation. Une coordination plus étroite entre les autorités locales et les comités de gestion des écoles renforcera les synergies entre les interventions qui contribuent à l'éducation, à la santé et à la nutrition des enfants d'âge scolaire.
17. Le PAM s'efforcera d'établir des partenariats opérationnels avec des organisations non gouvernementales (ONG) qui entretiennent des liens étroits avec les collectivités. Ces partenariats amélioreront la qualité de l'exécution, la coordination des activités, la reddition de comptes et la transparence, et contribueront à l'autonomie des populations.

<sup>5</sup> Les premiers résultats de cette analyse devraient être disponibles d'ici décembre 2010.

<sup>6</sup> Toutes les activités d'alimentation scolaire menées par le PAM en Sierra Leone relèvent désormais du programme de pays. Le portefeuille de projets d'alimentation scolaire a été ramené à 256 000 bénéficiaires, dont 1 500 enfants extrêmement démunis qui reçoivent une ration familiale à emporter. Grâce aux efforts déployés simultanément dans le cadre du programme de pays et de l'IPSR, il y avait auparavant 361 000 bénéficiaires, dont 5 000 filles recevant une ration familiale à emporter.

<sup>7</sup> Banque mondiale. 2007. *Education in Sierra Leone: Present Challenges, Future Opportunities*.

<sup>8</sup> UNICEF. 2008. *Barriers to Primary Education: The Out-of-School Children of Sierra Leone*.

<sup>9</sup> Les régions sont divisées en districts et les districts divisés en chefferies.

<sup>10</sup> Termes employés par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT).

18. Les partenariats renforcés et la collaboration accrue avec l'UNICEF permettront d'harmoniser les interventions avec les objectifs stratégiques et les initiatives du Gouvernement comme les écoles adaptées aux besoins de l'enfant, les clubs de mères, l'intégration de l'alimentation scolaire dans le Système d'information pour la gestion de l'éducation et la mise en œuvre de l'enveloppe de services essentiels<sup>11</sup>.
19. Le PAM étudiera la possibilité d'accroître la teneur en micronutriments de l'assortiment alimentaire. Avec le Département de la santé scolaire et Helen Keller International, il appuiera les programmes de déparasitage. Il contribuera aussi, avec d'autres partenaires, aux actions menées dans toutes les zones ciblées en faveur de la prévention du sida en milieu scolaire, comme il le fait déjà en partenariat avec World Vision International.
20. Les violences sexuelles et sexistes, les mariages et les grossesses précoces et la discrimination envers les femmes et les filles limitent l'accès de ces dernières à l'éducation. L'alimentation scolaire étant un moyen de renforcer l'impact des programmes qui s'attaquent à ces problèmes, la distribution à titre expérimental de rations à emporter se poursuivra<sup>12</sup>.
21. Le PAM donnera la priorité aux produits alimentaires locaux pour ses programmes d'alimentation scolaire, en les achetant soit directement dans le commerce selon les procédures habituelles, soit par le biais de l'initiative "Achats au service du progrès" (P4P). Il continuera d'acheter du riz et de l'huile de palme dans le pays et prévoit d'étendre bientôt cette démarche aux légumes secs. La mise en place d'un système d'achat fiable et économiquement viable est indispensable pour mettre sur pied un programme durable d'alimentation scolaire fondé sur la production locale.
- ⇒ *Développement des capacités: Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports et alimentation scolaire*
22. Le PAM, en coordination avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, contribuera à la réalisation d'une évaluation des services ministériels centraux et à l'échelle des districts qui constituera une première étape vers la prise en charge de l'alimentation scolaire par le Gouvernement.
23. Le transfert des responsabilités au Gouvernement est un objectif à long terme qui exige au préalable de remédier à d'importants déficits de ressources en termes humains et financiers. Le PAM veillera à ce que les critères retenus dans cette optique soient réalistes et collaborera avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports pour obtenir l'appui de l'Initiative de la Banque mondiale pour l'accélération de l'éducation pour tous.

## **Composante 2: Appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH et la tuberculose**

24. La prévalence nationale du VIH est relativement faible (1,5 pour cent) mais peut atteindre 2,9 pour cent dans certaines régions, en particulier dans la région occidentale et dans les zones urbaines du district de Port Loko, le long de l'autoroute Freetown-Conakry.

<sup>11</sup> L'Enveloppe de services essentiels est le fruit d'un partenariat PAM/UNICEF qui permet d'assurer au meilleur coût un ensemble de prestations destinées à améliorer la santé et la nutrition des enfants scolarisés.

<sup>12</sup> Il ressort des consultations menées avec les parties prenantes que la ration actuelle n'est pas suffisamment incitative pour que les familles vulnérables envoient les filles à l'école. Une nouvelle ration à emporter va être mise à l'essai à petite échelle, en collaboration avec des ONG partenaires, pour favoriser la scolarisation des filles et des garçons des familles en difficulté. Si c'est un succès, les distributions seront étendues à l'occasion d'une nouvelle révision du budget.

Le pays compte 55 000 PVVIH (dont 30 000 femmes)<sup>13</sup>. Largement tenues à l'écart de la vie sociale et économique, les femmes sont poussées par la nécessité à adopter des conduites à risque comme la multiplication des partenaires sexuels et la prostitution, qui sont les principaux vecteurs de l'épidémie de VIH en Sierra Leone<sup>14</sup>. De plus, l'insécurité alimentaire et la malnutrition nuisent à la prise régulière des traitements et aux résultats des thérapies antirétrovirales.

25. L'incidence de la tuberculose est actuellement estimée à 610 cas pour 100 000 personnes<sup>15</sup>. Le taux croissant de co-infection par le VIH, globalement estimé à 15 pour cent en 2008, continue de nuire à la lutte contre la tuberculose. Il est impératif de poursuivre le traitement antituberculeux jusqu'à son terme pour éviter l'apparition d'une résistance aux médicaments. L'appui alimentaire et nutritionnel fourni aux patients tuberculeux est indispensable au succès de leur traitement.
26. Le PAM a l'intention d'appuyer le traitement des PPVIH et des patients tuberculeux, et d'atténuer l'impact du sida et de la tuberculose sur les ménages en situation d'insécurité alimentaire. La réorientation du programme doit permettre d'apporter un appui nutritionnel et alimentaire aux groupes ci-après dans la région occidentale et le district de Port Loko: i) PVVIH sous thérapie antirétrovirale et leurs familles; ii) patients tuberculeux suivant un traitement de courte durée sous surveillance directe (traitement DOTS) et leurs familles; et iii) femmes participant aux programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) et leurs familles. Au total, le PAM prévoit d'aider 3 900 PVVIH, patients tuberculeux, femmes enceintes et mères allaitantes chaque année.
27. L'appui nutritionnel et l'assistance alimentaire destinés aux PVVIH sous thérapie antirétrovirale et aux patients tuberculeux sous traitement DOTS dureront neuf mois, tandis que l'assistance en faveur des femmes inscrites dans les programmes PTME s'étendra sur une année.
28. Les organisations locales sélectionneront les PVVIH, les patients tuberculeux et les femmes participant aux programmes PTME qui recevront une assistance alimentaire, en fonction de leur état nutritionnel mesuré par l'indice de masse corporelle (IMC) et le périmètre brachial<sup>16</sup>. Pour les familles de ces bénéficiaires, le critère d'admission sera la situation au regard de la sécurité alimentaire.
29. Les activités complémentaires menées par des partenaires coopérants comprennent notamment un appui aux moyens de subsistance, une enquête nutritionnelle et des séances d'information sur la nutrition et le VIH/sida.

⇒ *Développement des capacités : Secrétariat national du sida et Ministère de la santé et de l'hygiène publique*

30. Le PAM a pour objectif: i) d'aider le Gouvernement et ses interlocuteurs dans le pays à préparer des projets de financement à soumettre au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de renforcer leur capacité à mettre en œuvre des activités d'appui alimentaire et nutritionnel dans les régions où le PAM n'intervient pas; ii) de renforcer les capacités du Gouvernement et de ses interlocuteurs dans le pays à concevoir,

<sup>13</sup> Gouvernement de la Sierra Leone. 2008. Enquête démographique sur la santé.

<sup>14</sup> PAM. 2010. Mission d'appui à la formulation de projets (VIH).

<sup>15</sup> OMS. 2009. Rapport mondial sur la lutte contre la tuberculose.

<sup>16</sup> Les PVVIH et les patients tuberculeux ayant un IMC inférieur à 18,5 et les femmes enceintes et mères allaitantes ayant un périmètre brachial inférieur à 23 cm pourront bénéficier d'un appui nutritionnel.

mettre en œuvre et évaluer les programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle destinés aux PVVIH et aux patients tuberculeux; et iii) de recueillir des données sur la mise en œuvre et l'impact des programmes d'assistance alimentaire et d'aider le Gouvernement à appliquer à grande échelle les méthodes les plus performantes.

31. Le PAM fournira au Gouvernement des services d'assistance technique et de formation pour la gestion des programmes liés à la tuberculose, au VIH et au SIDA, y compris en ce qui concerne les achats locaux de produits alimentaires. Dans les zones géographiques où il n'intervient pas directement, le PAM fournira un soutien à la gestion des opérations et surveillera leur déroulement.
32. Il sera procédé à une évaluation de la vulnérabilité et au profilage des PVVIH dans l'ensemble du pays afin de disposer d'informations pour les ciblage futurs; un état des lieux sera réalisé au milieu de 2010. Des agents du PAM et des fonctionnaires sierra-léonais participeront à un atelier sur le suivi et l'évaluation (S&E) et mettront au point un ensemble de mesures de S&E pour les programmes liés au VIH.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE ET PAR ANNÉE**

Composante	Nombre actuel	Année 1 (juillet 2010- juin 2011)	Année 2 (juillet 2011- juin 2012)	Année 3 (juillet 2012- décembre 2012)	Total révisé
Alimentation scolaire (sur place)	100 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Alimentation scolaire (rations à emporter)	20 000	6 000	6 000	6 000	6 000
SNMI	56 800	0	0	0	0
PVVIH et patients tuberculeux	500	3 900	3 900	3 900	11 700
Familles des PVVIH et des patients tuberculeux	2 000	15 600	15 600	15 600	46 800
<b>Total</b>	<b>179 300</b>	<b>275 500</b>	<b>275 500</b>	<b>275 500</b>	<b>314 500</b>

## BESOINS ALIMENTAIRES

33. Certains ajustements ont été apportés aux rations alimentaires initialement prévues dans le cadre du programme de pays 105480 afin de répondre aux objectifs fixés. La ration à emporter dans le cadre de l'alimentation scolaire a été augmentée pour inciter les familles les plus défavorisées à envoyer leurs enfants (garçons et filles) à l'école. Les rations destinées aux PVVIH et aux patients tuberculeux ont été légèrement augmentées tandis que celles destinées aux membres de leur famille ont été légèrement réduites.

<b>TABLEAU 2 : RATIONS ALIMENTAIRES JOURNALIÈRES PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)</b>				
<b>Produit alimentaire</b>	<b>Alimentation scolaire (sur place)</b>	<b>Alimentation scolaire (rations à emporter)</b>	<b>PVVIH et patients tuberculeux</b>	<b>Familles des PVVIH et des patients tuberculeux</b>
Céréales	100	0	240	200
Légumes secs	30	100	60	50
Mélange maïs-soja +	0	0	200	0
Huile végétale	10	0	30	25
Sucre	0	0	30	0
Sel	3	0	3	3
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>100</b>	<b>563</b>	<b>278</b>
<i>Total kcal/jour</i>	<i>539</i>	<i>335</i>	<i>2 210</i>	<i>1 228</i>
% kcal provenant des protéines	13,1	26,6	13,6	12,2
% kcal provenant des lipides	19,9	3,5	19,9	28,4

<b>TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES PAR COMPOSANTE</b>			
<b>Composante</b>	<b>Besoins alimentaires (tonnes)</b>		
	<b>Actuels</b>	<b>Supplémentaires</b>	<b>Révisés</b>
Alimentation scolaire (sur place)	8 431	15 587	24 018
Alimentation scolaire (rations à emporter)	339	540	879
SNMI <sup>17</sup>	3 909	0	3 909
PVVIH et patients tuberculeux	187	1 976	2 163
Familles des PVVIH et des patients tuberculeux	734	3 903	4 637
<b>Total</b>	<b>13 600</b>	<b>22 006</b>	<b>35 606</b>

34. Les modalités de distribution ne changeront pas, mais les systèmes de transport secondaire et tertiaire seront revus dans le but de trouver des solutions plus efficaces et moins coûteuses.

<sup>17</sup> Les personnes qui bénéficiaient précédemment de la composante SNMI du programme de pays recevront des suppléments nutritionnels dans le cadre de l'IPSR 200062.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DANS LE CADRE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
<b>Produits alimentaires</b>	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales <sup>1</sup>	14 550	6 558 144	
Légumes secs	4 723	1 950 539	
Huiles et matières grasses	1 546	1 502 198	
Aliments mélangés et composés	702	336 960	
Autres	485	122 732	
Total, produits alimentaires	<b>22 006</b>	<b>10 470 573</b>	10 470 573
Transport extérieur			1 916 537
Transport terrestre, entreposage et manutention			2 676 620
Autres coûts opérationnels directs			2 718 199
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir annexe I-B)			3 638 844
Total des coûts directs pour le PAM			<b>21 420 773</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			<b>1 499 454</b>
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>22 920 228</b>

<sup>1</sup> Assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. La part allouée au titre des coûts d'appui directs est revue chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux CAI peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs recrutés au plan international	1 324 555
Administrateurs recrutés au plan national	120 250
Personnel des services généraux recruté au plan national	522 850
Consultants internationaux	100 200
Consultants nationaux	9 000
Volontaires des Nations Unies	310 000
Voyages officiels du personnel	374 644
<b>Total partiel</b>	<b>2 761 499</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Charges (électricité, etc.)	21 240
Fournitures de bureau et petit matériel	15 930
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	674 613
<b>Total partiel</b>	<b>711 783</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	153 000
Matériel de télécommunications	11 000
Dépenses locales de sécurité	1 563
<b>Total partiel</b>	<b>165 563</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>3 638 844</b>

ANNEXE II: RÉSULTATS ET RESSOURCES		
Chaîne de résultats (modèle logique)	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
BUT: Mise en place de filets de sécurité pour aider les ménages exposés à l'insécurité alimentaire à satisfaire durablement leurs besoins en matière d'éducation, de santé et de nutrition, et réduction des disparités entre les sexes.		
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>		
<b>Effet direct 4.1</b> Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles bénéficiant d'un appui	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre de filles et de garçons inscrits Objectif: augmentation de 6%</li> <li>➤ Effectif absolu de garçons et de filles inscrits au 6ème niveau de l'enseignement primaire en pourcentage de l'effectif absolu inscrit au premier niveau Objectif: augmentation de 10%</li> <li>➤ Ratio garçons/filles parmi les enfants scolarisés. Objectif: 1:1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Possibilité d'accès aux bénéficiaires.</li> </ul>
<b>Effet direct 4.2:</b> Meilleure probabilité de survie des adultes et des PVVIH après 6 et 12 mois de thérapie antirétrovirale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage d'adultes et d'enfants séropositifs qui poursuivent leur thérapie antirétrovirale 6 à 12 mois après le début du traitement. Pourcentage actuel: 84% Objectif : 90%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disponibilité de services de dépistage</li> <li>➤ Disponibilité de traitements antirétroviraux.</li> <li>➤ Le dépistage du VIH se poursuit au rythme actuel.</li> </ul>
<b>Effet direct 4.3:</b> Amélioration du taux de réussite du traitement antituberculeux pour les patients ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de réussite du traitement antituberculeux chez les patients sous traitement DOTS, pour une année donnée Pourcentage actuel : 65% Objectif: 70%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disponibilité de médicaments antituberculeux et de traitements acceptés par les patients tuberculeux</li> </ul>

## ANNEXE II: RÉSULTATS ET RESSOURCES

Chaîne de résultats (modèle logique)	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>Produit 4.1</b> Distribution en toute sécurité de produits alimentaires et non alimentaires de qualité et en quantité suffisantes aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus.</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues</li> <li>➤ Quantité de produits non alimentaires distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apport de fonds en temps voulu et offre de produits alimentaires assurée</li> <li>➤ Ration acceptée par les bénéficiaires</li> <li>➤ Assistance complémentaire fournie par d'autres acteurs humanitaires</li> </ul>
<p><b>Produit 4.2:</b> Fourniture d'une assistance au nombre d'écoles prévu dans le programme de travail pour la composante alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance du PAM</li> </ul>	
<p><b>Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b></p>		
<p><b>Effet direct 5 :</b> Progrès réalisés vers la prise en charge par le pays des solutions au problème de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de transfert des responsabilités</li> </ul> <p>Objectif : Définition en accord avec le Gouvernement d'une stratégie de transfert des responsabilités dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la lutte contre le VIH/sida.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Environnement politique pacifique et stable</li> </ul>
<p><b>Produit 5.1 :</b> Accord sur une stratégie de transition pour une prise en charge durable des programmes d'alimentation scolaire et d'appui nutritionnel en faveur des PVVIH et des patients tuberculeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de stratégies de transition convenues entre le PAM et le Gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les priorités des responsables nationaux restent inchangées</li> </ul>

## ANNEXE II: RÉSULTATS ET RESSOURCES

Chaîne de résultats (modèle logique)	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>Produit 5.2</b> : Capacités renforcées et sensibilisation accrue grâce aux initiatives/programmes de formation du PAM</p>	<p>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, analyse des marchés, gestion de l'information, procédures locales d'appel d'offres; données ventilées par sexe et par type d'intervenant (PAM, fonctionnaires nationaux et partenaires)</p>	



## Zones d'intervention du PAM en Sierra Leone



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Autres COD	autres coûts opérationnels directs
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
DOTS	traitement de courte durée sous surveillance directe
DSRP II	deuxième Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
IMC	Indice de masse corporelle
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PMTE	prévention de la transmission de la mère à l'enfant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVVIH	personnes vivant avec le VIH
S&E	suivi et évaluation
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance